

COMMUNIQUÉ GÉNÉRAL

Chers membres,

Suites aux dernières décisions gouvernementales portant prescription de diverses mesures pour freiner l'épidémie de COVID-19 dans le département du Rhône, nous sommes dans l'obligation de fermer L'Archipel, Aqua-centre du Pays de L'Arbresle.

Toutes les activités et cours aquatiques et forme ne sont plus autorisés :

- Aquagym, bike sculpt, 100% bike, aqua-training, aqua-power... .
- Pilates, RPM, Stretching, TRX, Abdos, Synergie fit, culture physique... .

Cependant L'Archipel restera accessible pour :

- les cours scolaires

NB : Concernant les activités données par l'aquatic-club, vous pouvez les contacter par mail à acpa69@gmail.com ou par téléphone au 07 67 30 06 16.

Nous revenons rapidement vers vous pour vous préciser les mesures qui seront appliquées.

Merci de votre compréhension et surtout prenez bien soin de vous.

L'équipe de L'Archipel